

Yverdon-les-Bains, le 9 février 2007

**Recommandé avec accusé de réception**

Parquet du  
Tribunal de Grande Instance de Paris  
14 Quai des Orfèvres  
F-75059 Paris Louvre RPSP

20 mars 2007 Aucune réaction...  
Déni de Justice total pour permettre à des Criminels  
d'être candidats à la Présidentielle 2007...

**N° de parquet 07 019 0814/3.**

**Plainte pénale contre M. Arnaud MONTEBOURG et Madame Ségolène ROYAL pour :**

- **Atteinte à l'honneur – Calomnie et diffamation**
- **Complicité d'escroquerie**
- **Recel**
- **Organisation criminelle**
- **Blanchiment d'argent**
- **Crime organisé, financement du terrorisme et criminalité économique**
- **Et tout autre crime en relation avec le dossier et les preuves détaillés sur le Site**  
[www.google.swiss.com/ferraye](http://www.google.swiss.com/ferraye)

Monsieur le procureur « M »,

J'ai reçu en date du 7 février 2007, l'avis de [classement « sans suite »](#) de la plainte susmentionnée répertoriée sous le N° 07 019 0814/3 signé par le Procureur de la République « M ».

Vous mentionnez comme seule justification que « *le Parquet ne prend généralement pas l'initiative des poursuites en matières de diffamation et d'injure* »...

Vous poursuivez en me donnant la possibilité de m'adresser à une juridiction civile ou pénale compétente ou de m'adresser au Doyen des Juges d'instruction, tout en me rendant attentif, menace sous-jacente, aux art. 91 et 177-2 du Code de procédure pénale.

Sur ce dernier point déjà, je peux vous assurer que je ne prendrai pas le risque de me rendre à la convocation d'un « magistrat » français, dont je détiens les preuves qu'ils sont des complices d'Escrocs en puissance, voire des complices de commanditaires d'assassinats. Le dossier FERRAYE et suffisamment éloquent sur ces points... [www.google.swiss.com/fr/geneve/jf/france/index2.html](http://www.google.swiss.com/fr/geneve/jf/france/index2.html) ou [www.google.swiss.com/ferraye](http://www.google.swiss.com/ferraye)

Dès lors, vous pouvez d'ores et déjà demander à vos SBIRES de m'adresser une commission rogatoire pour répondre aux questions qu'ils auront à me poser.

Ceci dit, une fois de plus, un magistrat de l'Etat français, vous-même M. le Procureur « M » qui restez sous l'anonymat pour mieux vous cacher, avez failli à votre Devoir ! Je ne peux relever que votre Signature, caractérisée par ce « M » significatif peut-être de MAGENDIE (bourreau de FERRAYE ?) ou Laurent Le MESLE (sbire de CHIRAC ?) ou qui encore ?

Je disais donc que vous avez failli à votre Devoir ! Puisque vous n'êtes pas un illettré, probablement pas davantage un incompetent, il ne reste que le fait que vous pouvez être un complice des auteurs des faits que je dénonce, auquel cas vous devez vous récuser officiellement.

Vous avez écarté ma plainte du 15 janvier 2007, sous prétexte que vous ne prenez pas en compte les poursuites en matière de diffamation et d'injure... Alors, je vous propose de mettre vos lunettes pour revoir quels sont les autres chefs d'accusation dont il est question dans cette plainte !

Les crimes liés à une organisation criminelle, au recel, à l'escroquerie, au blanchiment d'argent, au Crime organisé etc. sont des crimes pour lesquels le PARQUET est compétent. Ce sont des Crimes qui sont de plus poursuivis d'office...

Si vous n'étiez pas vous-même le complice des corrompus et autres escrocs que je dénonce dans le dossier dont il est question en tête de cette lettre, vous vous seriez d'ores et déjà attelé à traiter cette affaire et auriez déjà effectué les premières arrestations !

Dès lors, compte tenu de ce nouvel abus de pouvoir d'un « magistrat » de la République Française, non seulement j'impose aux « autorités judiciaires » françaises de traiter cette procédure et celle liée au complot contre mon Client FERRAYE, pour lequel vous détenez une procuration en ma faveur, mais de plus, je vous informe que nous nous portons Partie civile contre l'Etat français pour le manquement de ses « fonctionnaires », de même que contre l'ensemble des contrevenants dont vous faites dès lors partie.

La responsabilité dont il est question a été chiffrée dans la plainte du 18 octobre 2006 de mon Client M. Joseph FERRAYE. J'espère seulement que vous être conscient des conséquences que votre comportement implique à l'Etat français ! Le moment venu, je vous mettrai face à vos responsabilités civiles et pénales et vous expliquerez à votre femme et à vos enfants pourquoi ils se retrouvent sur la paille.

Je vous joins ainsi une deuxième copie du dossier FERRAYE à faire suivre au Doyen des Juges d'Instruction pour lequel vous avez omis de me fournir les coordonnées. J'ajoute qu'il est du ressort d'un magistrat de faire suivre à l'Autorité compétente, une procédure qui ne le concernerait pas.

Je saisis cette occasion pour rappeler qu'une plainte déposée par Joseph FERRAYE en date du 18 octobre 2006 au Tribunal de Grande Instance de Nanterre, transmise ensuite à Paris, est restée sans suite à ce jour, près de 4 mois après son dépôt... Je constate ici une Déni de Justice !

Tout comme dans le lynchage du juge van RUYMBECK, y'a-t-il eu intervention du ministre de l'intérieur SARKOZY qui est directement impliqué dans l'affaire FERRAYE et dont CLEARSTREAM, affaire qu'instruisait van RUYMBECK, n'est que la pointe de l'iceberg ?

J'attends donc **confirmation par retour du courrier**, de l'ouverture d'une enquête en vertu des crimes que je dénonce, de laquelle découlera la mise en accusation sans délai des auteurs des crimes en question.

Le dossier FERRAYE qui vous a été remis et dont je joins une nouvelle copie à l'attention du Doyen des Juges d'Instruction, est suffisamment éloquent pour procéder aux premières arrestations dans les heures qui suivent.

Je joins également une copie des plaintes des 18 octobre 2006 et 15 janvier 2007 à l'attention du Doyen des Juges d'Instruction.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Marc-Etienne Burdet

Copies : à qui de droit